

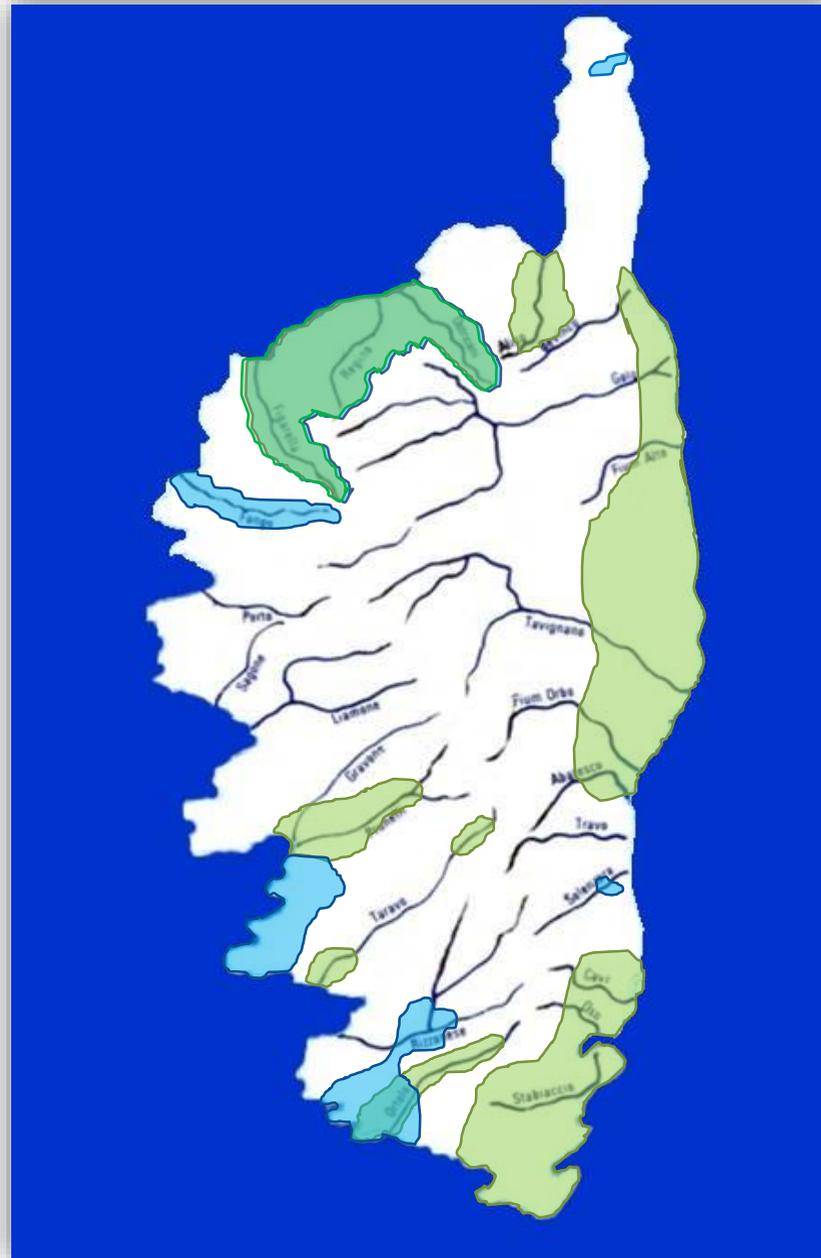
SITUATION DES RESSOURCES EN EAU ET PERSPECTIVES

23 Février 2016



Secteurs d'activité :

-  Eau brute
-  Eau potable



Etat général des ressources stockées

Réserve	Vol. maximal (hm ³)	Vol. actuel (hm ³)	Taux de remplissage
Alesani	10,550	6,860	65%
Peri	1,830	1,725	94%
<i>s/total P.O.Nord</i>	<i>12,380</i>	<i>8,585</i>	<i>69%</i>
Alzitone	5,550	5,550	100%
Bacciana	2,350	1,680	71%
Teppe Rosse	4,349	2,577	59%
<i>s/total P.O.Sud</i>	<i>12,249</i>	<i>9,807</i>	<i>80%</i>
<i>s/Total Plaine Orientale</i>	<i>24,629</i>	<i>18,392</i>	<i>75%</i>
Padula (Nebbiu)	1,900	1,666	88%
Codole (Balagne)	6,460	6,110	95%
Stullone (Rogliano)	0,048	0,019	39%
Total Haute Corse	33,037	26,186	79%
Ortolo	2,920	2,920	100%
Ospedale	3,251	1,073	33%
Figari	5,714	2,770	48%
<i>s/Total Sud Est</i>	<i>8,965</i>	<i>3,843</i>	<i>43%</i>
Total Corse du Sud	11,885	6,763	57%
Total Corse Entière	44,922	32,949	73%

Comparatif année précédente

Réserve	2016	2015
Alesani	65%	64%
Peri	94%	66%
<i>s/total P.O.Nord</i>	69%	65%
Alzitone	100%	34%
Bacciana	71%	19%
Teppe Rosse	59%	55%
<i>s/total P.O.Sud</i>	80%	39%
<i>s/Total Plaine Orientale</i>	75%	52%
Padula (Nebbiu)	88%	100%
Codole (Balagne)	95%	72%
Stullone (Rogliano)	39%	72%
Total Haute Corse	79%	58%
Ortolo	100%	100%
Ospedale	33%	52%
Figari	48%	61%
<i>s/Total Sud Est</i>	43%	58%
Total Corse du Sud	57%	68%
Total Corse Entière	73%	61%

Comparatifs années de sécheresse

Réserve	2016	2007	2003
Alesani	65%	45%	42%
Peri	94%	54%	144%
<i>s/total P.O.Nord</i>	69%	47%	57%
Alzitone	100%	100%	46%
Bacciana	71%	100%	88%
Teppe Rosse	59%	26%	100%
<i>s/total P.O.Sud</i>	80%	74%	73%
<i>s/Total Plaine Orientale</i>	75%	60%	65%
Padula (Nebbiu)	88%	48%	83%
Codole (Balagne)	95%	47%	48%
Stullone (Rogliano)	39%	82%	2%
Total Haute Corse	79%	57%	63%
Ortolo	100%	100%	100%
Ospedale	33%	66%	99%
Figari	48%	69%	83%
<i>s/Total Sud Est</i>	43%	68%	89%
Total Corse du Sud	57%	76%	92%
Total Corse Entière	73%	62%	70%

Difficultés prévisibles

- Balagne :
 - ✓ Dégradation de la qualité de l'eau du barrage de CODOLE
 - ✓ Traitement d'eau potable plus délicat (physicochimique et cyanobactéries)
- Plaine Orientale :
 - ✓ Gestion récurrente des débits réservés et des conflits d'usage (barrage de SAMPOLO)
 - ✓ Optimisation des transferts (interconnexions existantes)
- Sud Est :
 - ✓ Déficit fort probable des ressources stockées (#1 hm³)
 - ✓ Dégradation de la qualité de l'eau du barrage de Figari (exploitation des tranches basses)

Perspectives

- Balagne :
 - ✓ À court terme : optimisation des traitements d'eau potable
 - ✓ À moyen terme :
 - Amélioration de la qualité de l'eau brute du barrage de CODOLE (oxygénation, transfert de ressources alternatives)
 - Création d'une nouvelle ressource stockée et/ou transfert significatif

Perspectives

- Plaine Orientale :
 - ✓ À court terme : optimisation des transferts
 - ✓ À moyen terme :
 - Poursuite des interconnexions
 - Amélioration des efficiences
 - Création de nouvelles ressources stockées en liaison avec une double problématique :
 - Changement climatique : stockages interannuels vs intersaisonniers
 - Débits réservés

Perspectives

- Sud Est :
 - ✓ À court terme :
 - Concertation renforcée avec l'ensemble des acteurs
 - Gestion très fine des interconnexions
 - Chasse au gaspillage
 - Situation de crise (rationnement) : un printemps décisif ?
 - ✓ À moyen terme :
 - Poursuite des interconnexions
 - Augmentation du volume global stocké
 - Rehausse du barrage de FIGARI
 - Ressources alternatives : Barrage du CAVO, transfert depuis le barrage de l'ORTOLO

Point d'information

Opérations hydrauliques
à programmer au titre
de la 3^{ème} convention
d'application du PEI

LE PROGRAMME HYDRAULIQUE EAU BRUTE

La ressource en eau de la Corse est abondante, mais mal répartie par rapport aux besoins tant dans le temps que dans l'espace, d'où la nécessité de réaliser, pour son stockage et son transfert, des infrastructures importantes et coûteuses compte tenu des conditions topographiques de l'île.

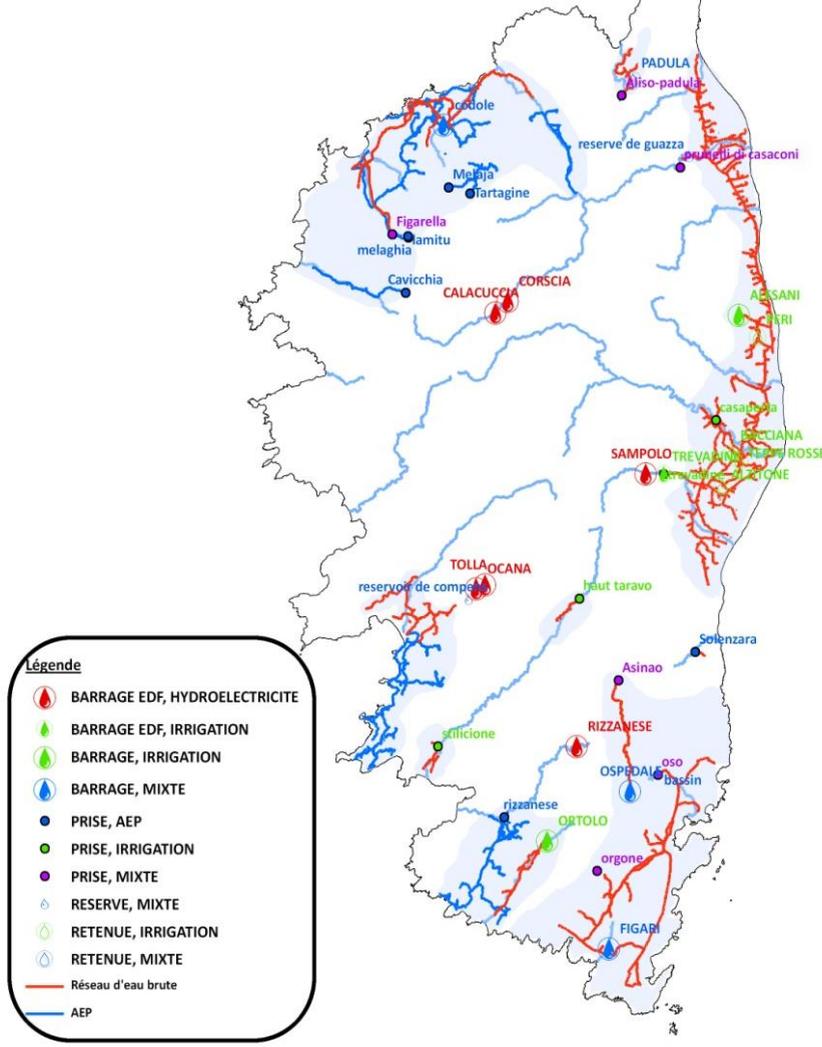
La SOMIVAC, puis l'O.E.H.C ont privilégié une politique de développement progressif des ouvrages structurants, au fur et à mesure de l'évolution de la demande, en privilégiant la collaboration avec E.D.F pour la réalisation d'ouvrages mixtes.

En 1998, l'actualisation du Schéma d'Aménagement Hydraulique de la Corse a conclu à l'adéquation globale besoins/ressources (10 barrages O.E.H.C. pour un total de 46 Mm³ et des tranches d'eau dans 3 barrages E.D.F pour 26 Mm³), à moyen terme.

- ▶ En 2002–2003, des épisodes de sécheresse ont remis en cause cette conclusion, entraîné l'organisation par l'O.E.H.C des Etats Généraux de l'Eau, qui ont abouti à la définition d'une politique régionale de l'eau, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 27 Avril 2005, et déclinée de la façon suivante :
- ▶ améliorer la connaissance des ressources en eau ;
- ▶ favoriser une gestion optimisée de l'eau et lutter contre le gaspillage ;
- ▶ développer une synergie entre les différents acteurs de l'eau ;
- ▶ s'assurer du respect des contraintes environnementales et institutionnelles ;
- ▶ réaliser les ouvrages indispensables à la satisfaction des besoins actuels et de moyen terme.

L'Assemblée a concomitamment adopté le Programme Hydraulique correspondant, d'un montant prévisionnel de 150 M€, sur la période 2006–2015, dont 130 M€ à inscrire sur le P.E.I, avec un taux de subvention de 70 %.

AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES DE CORSE



Ce programme comportait, pour l'essentiel :

1 – En matière d'ouvrages de stockage :

- ▶ l'étude et la réalisation d'un nouvel ouvrage de stockage dans le Sud Est, le barrage du Cavu ;
- ▶ les études éventuelles, en vue de leur réalisation de nouveaux ouvrages de stockage;
- ▶ l'étude de l'aménagement hydroélectrique d'Olivese, sur le Taravu ;
- ▶ l'étude et la réalisation des équipements nécessaires à la sécurisation du barrage de l'Alisgiani, vis-à-vis des crues.

2 – En matière de ressources nouvelles :

- ▶ la création d'une prise supplémentaire sur la Figarella, pour conforter l'alimentation en eau de la Balagna ;
- ▶ l'accroissement des capacités d'alimentation en Plaine Orientale par le renforcement de l'amenée d'eau du Fium'Orbu.

3 – En matière de sécurisation :

- ▶ la réhabilitation des ouvrages de la prise du Golu, et du bassin de démodulation de Guazza ;
- ▶ le développement des interconnexions et des transferts d'eau, afin de compenser la faiblesse des apports sur certains bassins versants, d'optimiser la gestion des ressources disponibles et de disposer de capacités de transfert supplémentaires. Parmi les principaux projets rentrant dans ce cadre :
 - le renforcement des stations de pompage de Casamozza et Codole ;
 - le renforcement corrélatif des infrastructures au sortir de la station de Casamozza ;
 - la mise en place de canalisations structurantes supplémentaires sur les divers secteurs.

4 – En matière d'amélioration de la gestion :

La poursuite de la mise en place d'outils de mesures (débitmètres, capteurs...), et le développement du SIG, ainsi que le développement des actions permettant d'améliorer le rendement des réseaux.

5 – En matière de développement des réseaux :

- ▶ l'achèvement de l'aménagement structurant de la vallée de l'Ortolu, avec la desserte de Cauria et de la vallée de Tizzà ;
- ▶ la poursuite du développement des réseaux d'irrigation, dans les divers périmètres irrigués de l'île

1^{er} Convention P.E.I.

La **première** convention d'application (2002–2006) du P.E.I. comportait une enveloppe théoriquement limitée à 5 M€ pour l'eau brute. Six opérations sous maîtrise d'ouvrage OEHC ont été programmées pour un total de 6,656 M€ H.T. :

- Travaux d'amélioration des conditions de suivi et d'intervention sur le barrage de l'Ortolu (0.4M€)
- Etudes préliminaires à la définition d'un évacuateur de crues complémentaire sur le barrage de l'Alisgiani (0.05M€).
- Renforcement de la station de pompage de Casamozza (2.1M€)
- Transfert d'eau brute Codole / Aregnu 2^{ème} tranche (2.8M€)
- Amélioration de la qualité des eaux et sécurisation de la prise du barrage de l'Alisgiani (1M€)
- Amélioration de la gestion des ressources en eau (0.25M€)

2^{ème} Convention P.E.I.

La deuxième convention du PEI (2007–2013) comporte une enveloppe théorique de 80M€ sur laquelle ont été programmées les opérations suivantes:

Sécurisation des ressources et des stockages	Programmé	Réalisé
Sécurisation de l'alimentation de la Balagna (prise et conduites)	8.5M€	7.8M€
Etudes relatives au barrage du Cavu 2 ^{ème} tranche	0.5M€	0.25M€
Sécurisation du barrage de l'Alisgiani 1 ^{er} phase	1.5M€	1.5M€
Réhabilitation de la réserve de Guazza	7M€	5M€ en cours

Sécurisation des transferts	Programmé	Réalisé
Renforcement de la station de pompage de Codole	3.2M€	2.8M€
Sécurisation des réseaux et amélioration des transferts en PO	0.85M€	0.67M€
Transfert d'eau brute Teppe Rosse / Nord Tavignanu	2.2M€	2.2M€ en cours
Refonte des refoulements des stations de pompage de Casamozza	1.85M€	1.5M€ en cours

Extension de réseaux	Programmé	Réalisé
Pigna	0.55M€	0.35M€
Lama	1M€	0.78M€
Felicetu	0.8M€	0.4M€
Peri	0.32M€	0.28M€
Plaine du Nebbiu	1.8M€	1M€
Cuttuli-Curtichjatu	2M€	1.85M€
Cauria Tizzà	4M€	4M€ en cours
Sarrola Carcupinu	2.7M€	2.7M€ en cours

Total sécurisation des ressources et des stockages	17.5M€	14.55M€
Total sécurisation des transferts	8.10M€	7.17M€
Total extension des réseaux	13.17M€	11.36M€
Total général	38.77M€	33.08M€

3^{ème} Convention P.E.I.

Les opérations susceptibles d'être lancées au titre de la 3^{ème} convention PEI, pour laquelle une enveloppe théorique de 30M€ est dédiée à l'eau brute, sont les suivantes :

Sécurisation des ressources et des stockages	MONTANT
Réhabilitation de la prise du Golu	3.3M€
Etude du barrage de Sambucu en Balagna	0.5M€
Confortement et réhabilitation de la réserve du Prunelli	2M€ (programmé)
Etude de l'aménagement hydroélectrique de l'Olivese 1 ^{er} tranche	1M€
Etude de la sécurisation de la digue de Peri	0.5M€
Sécurisation de la digue de Peri	3.5M€
Etudes complémentaires de la sécurisation du barrage de l'Alisgiani	0.5M€
Etudes et reconnaissances complémentaires du barrage du Cavu	0.5M€
Etude du barrage du Liamone	1M€

Ces opérations peuvent nécessiter l'intervention de bureaux d'études extérieurs spécialisés et agréés. Des démarches préalables (dossier loi sur l'eau, D.U.P., acquisitions foncières, conventions de passage, ...) plus ou moins importantes et complexes peuvent s'avérer indispensables à leur réalisation.

Sécurisation des transferts	Programmé
Réhabilitation de la station de pompage d'Alzitone 1 ^{er} tranche	3.3M€(programmé)
Réhabilitation de la station de pompage d'Alzitone 2 ^{ème} tranche	1M€
Réhabilitation de la station de pompage de Peri	3.5M€
Amélioration des transferts dans le Sud-Est	3.4M€
Renforcement de la canalisation de prise du Fium'Orbu 1 ^{er} tranche	6M€

Amélioration de la qualité et de la gestion des ressources	Programmé
Amélioration des rendements des réseaux dans le Sud-Est	1.5M€
Amélioration des rendements des réseaux dans la Plaine Orientale	1.1M€
Régulation et télégestion de l'alimentation en eau brute de la station de traitement de Portivechju	0.5M€
Amélioration de la qualité des eaux (cyanobactéries)	0.6M€
Amélioration de la gestion et des rendements des réseaux (Corse entière)	2M€
Substitution du canal de Calvi par une canalisation 1 ^{er} tranche	1.8M€

Total sécurisation des ressources et des stockages	12.80M€
Total sécurisation des transferts	17.20M€
Total amélioration de la qualité et de la gestion des ressources	7.50M€
Total général	37.50M€

Opérations complémentaires	
Amélioration des turbinages	1M€
Etude et rehausse de Figari	4M€
Sécurisation de l'alimentation en eau brute du plateau Bonifacien	1.5M€
Alimentation en eau brute de la vallée du Rizzanese	9M€
Renforcement de la canalisation du Fium'Orbu 2 ^{ème} tranche	6M€
Total opérations complémentaires	21.50M€